

Livre Blanc Feuille de route 2022 - 2024

Les forces actives du Médoc !



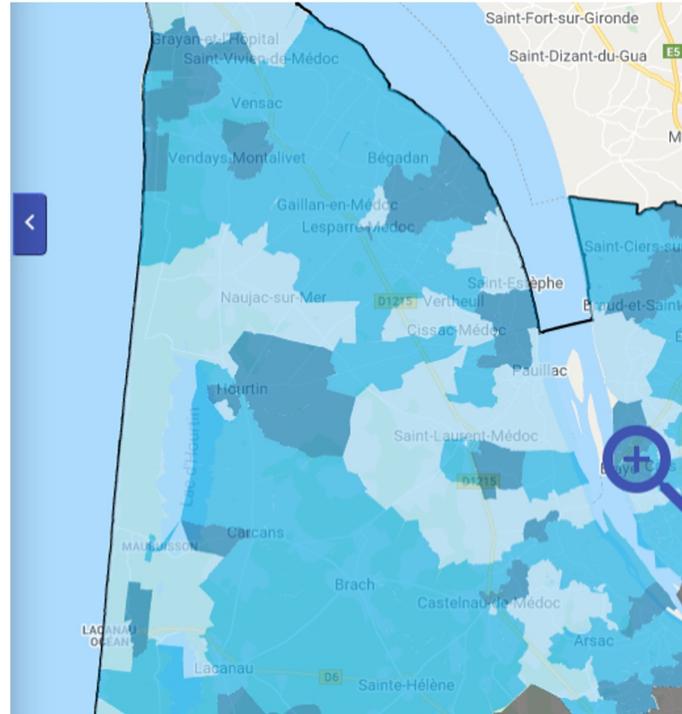
www.club-entrepreneurs-medoc.com

Numérique

2018

1. D'intervenir directement auprès de Gironde Numérique et des CDCs compétentes
2. Avancer sur les rectifications utiles du déploiement et de la programmation
3. Proposer une solution d'information en temps réel des avancements du déploiement de la fibre.
4. Sensibiliser les décideurs par la création d'un collectif composé des principaux opérateurs – Gironde Numérique, Orange, élus des référents des différentes collectivités et chefs d'entreprises visant la tarification et ses conditions d'exécution.

5/07/2021



2022/2024

1. Activer une négociation avec l'opérateur et les fournisseurs pour que les membres du Club des Entrepreneurs du Médoc négocie une baisse des tarifs par une commande collective,
2. Intégrer le télétravail dans les solutions à mettre à place (clé relais du réseau de l'entreprise, stabilité du débit...),
3. Activer la formation à l'outil numérique dans les entreprises,
4. Sensibiliser à la dématérialisation des marchés

Infrastructures et Mobilité

2018

1. Intervenir directement auprès de la région Nouvelle Aquitaine et être présent dans les étapes de concertation permettant solutions concrètes et adaptées
2. Soutenir l'émergence de solution locale comme une plateforme destinée à la mobilité professionnelle mettant en lien les entreprises confrontées à cette problématique de transport, la Mission Locale, Pôle emploi et un opérateur de transport.
3. Soutenir les démarches innovantes des entreprises en matière de mobilité (voiture de fonction allégée des charges, mise en place de voiture d'entreprise partagée et/ou aide à l'acquisition, suppression des charges sur les primes de soutien à la mobilité des salariés (exemple : prise en charge du permis de conduire, aide à l'acquisition du véhicule et/ou l'entretien..., contribution à l'achat de vélo, ...).
4. Valorisation des véhicules professionnels pour l'utilisation personnelle.

5/07/2021



En travaux : Déviation Saint-Aubin - le Taillan Médoc- Arzac.

Aménagement de la RD209 Macau-Ludon- Parempuyre (fin 2024)

En cours d'étude et peut-être à l'arrêt ?
Aménagement : Castelnau de Médoc – Saint- Laurent- Médoc / Listrac- Médoc
Contournement de Lesparre Médoc /Gaillan

2022/2024

1. Densification des bus de ligne 702 à 705 + 710 (au départ de Bordeaux ou Mérignac), 711 à 713 (au départ de Lesparre) et 781 à 785 (lignes scolaires) – sources MODALIS.
2. Créer et Soutenir une solution de mobilité intra communale et intercommunale
3. Œuvrer à la création du Schéma de la Mobilité en Médoc
4. Soutenir un/des opérateur(s) local/locaux dans une initiative concertée à créer

Formation

2018

1. Identifier les besoins de formation avec les dirigeants
2. Soutenir la création de formations adaptées aux filières métiers du territoire (technique, professionnel, technologique et post bac), par les établissements déjà existants et les possibilités d'hébergement sur le territoire Médoc (ERIP ?)
3. Initier la formation à la demande
4. Créer un centre de formation polyvalent en Médoc
5. Mettre en place des rencontres Entreprise-jeunesse dans les établissements scolaires

5/07/2021

1. CLEE comité locaux entreprises élèves

Arrêt des différentes manifestations avec le COVID
 - SESAM
 - Salon de l'apprentissage ACAP Pauillac
 - Mission locale
 - Forums collègue
2. ERIP – Etablissement régional d'insertion professionnel avec une programme

2022/2024

1. Actualisation du contrat régionale de formation
2. Travailler au besoin ciblé des entreprises
3. Déclinaison spécifique de formation à travailler en fonction des besoins des entreprises (artisanat/technologie/industrie)
4. Renforcer nos liens avec les Partenaires : Mission Locale – Pôle Emploi – Cap Emploi – Département 33 et Région Nouvelle Aquitaine sur les métiers en tension

Développement économique

2018

1. Mettre en place un observatoire du développement économique avec les chargés de mission des intercommunalités, œuvrant à la connaissance des filières métiers à fort impact - filières d'excellence et filières émergentes –
2. Anticiper les réservations foncières pour la création des zones d'activités – cf. Atlas des zones économiques du Médoc
3. Soutenir la modernisation du territoire par une meilleure distribution des équipements utiles le rendant plus attractif
4. Proposer une harmonisation des zones d'activités et communes bénéficiaires de la classification ZRR avec une communication visible et attractive
5. Soutenir la modernisation du territoire par une meilleure distribution des équipements utiles le rendant plus attractif

5/07/2021

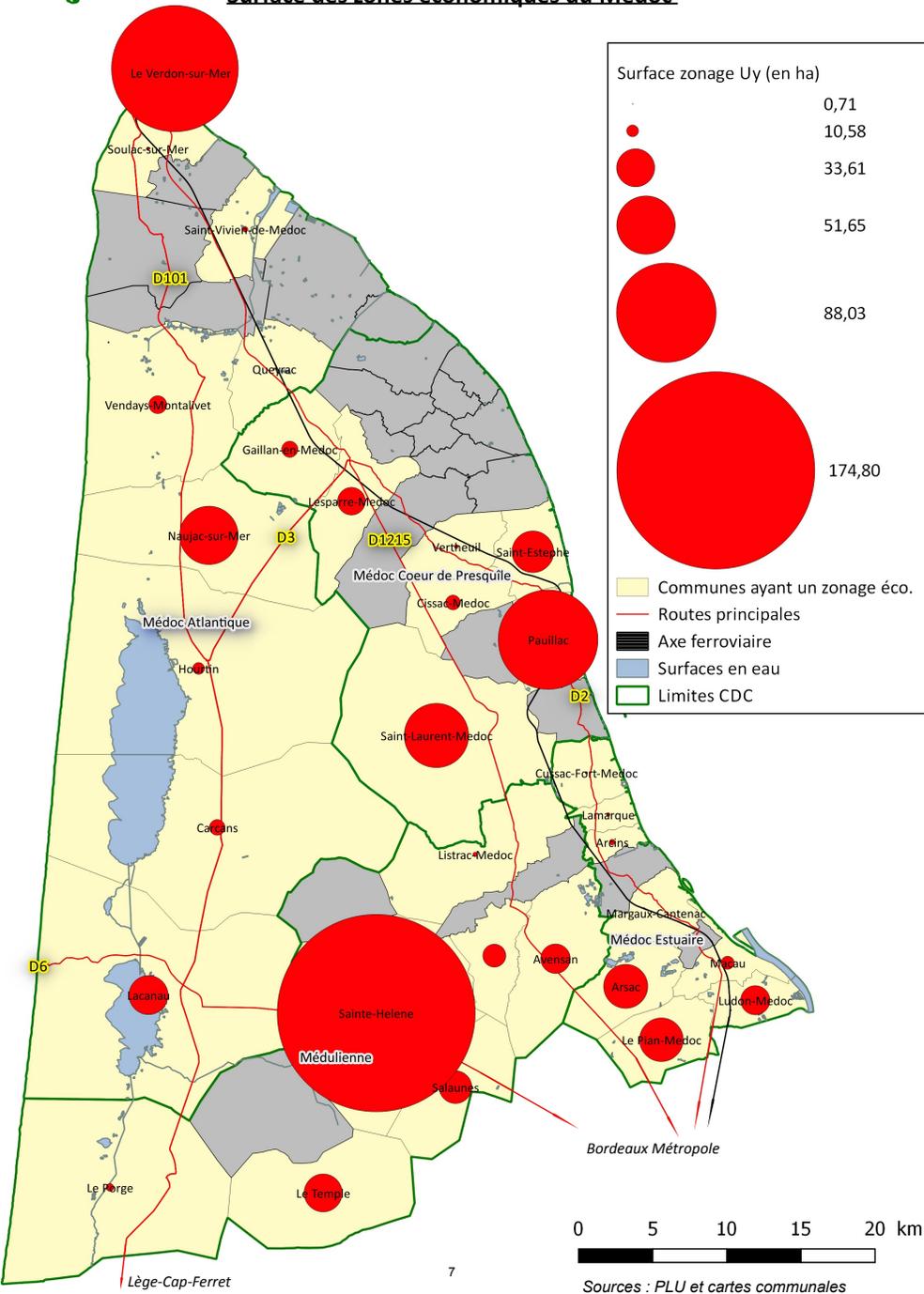
20 Zones d'activités économiques recensées sur 4 Communauté de Communes:
Médoc Atlantique : 4
Médoc Presqu'île : 4
Médoc Estuaire : 9
Médullienne : 3

Création du cluster composite Gaillan

2022/2024

1. Projet de ZAE (voir cartes),
2. Le Club propose une veille en direction des collectivités à chaque modification des PLU,
3. Œuvrer à la création de l'observatoire du développement économique avec les acteurs du territoire,
4. Travailler avec les Communauté des Communes pour le suivi des ORT (opération de revitalisation des territoires- en cours sur la Communauté des Communes Médullienne),
5. Classification ZRR avec une communication visible et attractive : Le Médoc est toujours en ZRR

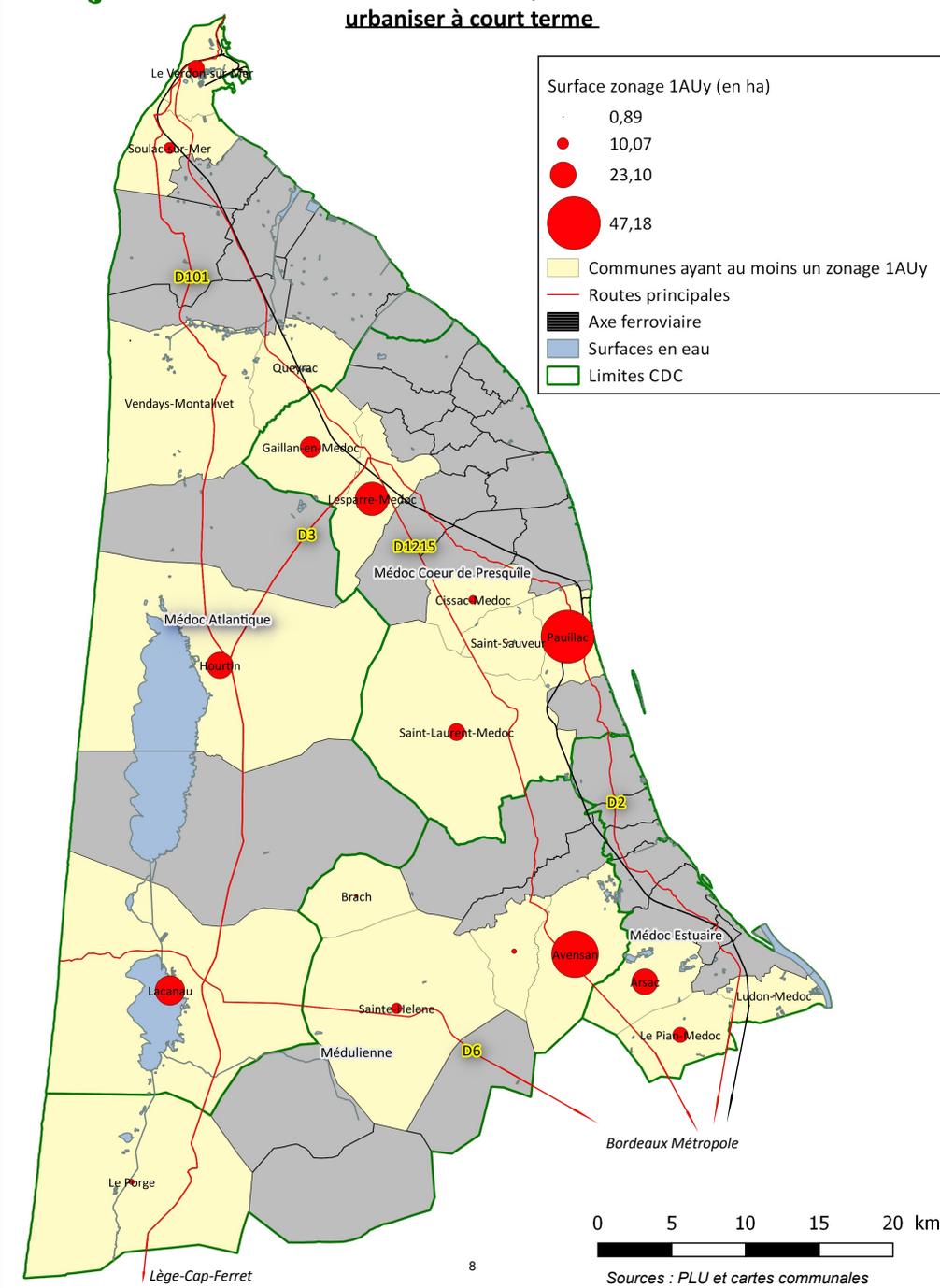
Surface des zones économiques du Médoc



Projets et extension :

- Avensan /Castelnau/ Brach
- Extensions de ZAE à Lacanau, Soulac/Mer et Hourtin
- Zone franche portuaire du Verdon/Mer

Surface des zones économiques du Médoc à urbaniser à court terme



Culture

2018

1. Soutenir la création de l'Écosystème culturel et d'économie créative sur le site de Nodris, développant un projet d'aire de grand évènement, de bureaux et de salle équipées de matériels professionnels
2. Valoriser l'emploi culturel comme un vecteur d'attractivité permanent du territoire Médoc,
3. Faire valoir la part des emplois de la filière et des filières connexes comme le sport et l'art

5/07/2021

1. Nodris devient un domaine départemental œuvrant à l'installation d'agriculteurs
2. La notion d'économie créative et de développement d'emplois culturels est reporté à 2023

2022/2024

1. Continuer de faire valoir la part des emplois des filières culturelles, artistiques et sportives
2. Mise en route du recensement par les Communauté des Communes pour la création d'une certification ou diplôme du sport sur le territoire Médoc - en cours d'étude par la RNA.

Environnement

2018

1. Mettre en place un partenariat privilégié pour les membres du club avec les entreprises locales spécialisées dans ce domaine, pour établir le diagnostic et le phasage des possibilités.
2. Aborder régulièrement le sujet pour valoriser les solutions existantes, accessibles et à créer.
3. Activer la commission énergie du Club des Entrepreneurs comme un laboratoire de solutions.
4. S'appuyer sur la création du PNR pour constituer un fond de soutien.
5. Développer et soutenir l'économie circulaire (SMICOTOM).

5/07/2021

1. Création d'une station de méthanisation à Saint Laurent du Médoc en lien avec Régaz
2. Mise au point du composite recyclable issue de matières recyclées – Lalou Multi

2022/2024

1. QUID des politiques RSE dans les entreprises ? Quid d'une démarche de recherches et développement en lien avec le recyclage des déchets vers des matières nouvelles.
2. A l'instar de la sarl LALOU MULTI soutenir les méthodes de production à faible impact sur l'environnement.
3. Vers plus de déchetteries professionnelles en Médoc (recenser les besoins en amont).
4. Création de marqueurs de mesures d'impact sur l'environnement des entreprises.
5. Vers un développement économique vert, labellisé et inclusif du territoire.

Fiscalité des Entreprises

2018

1. Redynamiser, ouvrant à des allègements de charges et des mesures d'aides – au regard du couloir de grande pauvreté existant

2. Suppression des charges sur les primes de soutien à la mobilité des salariés (exemple : prise en charge du permis de conduire, aide à l'acquisition du véhicule et/ou l'entretien..., contribution à l'achat de vélo, ...)

3. Réduction des charges sur le soutien au logement

5/07/2021

1. Comment fonctionne un fond d'investissement?

2022/2024

1. Créer un fond d'investissement territorial privé – public, son règlement d'intervention, ses critères

Financement des Entreprises

2018

1. Créer le lien physique entre les collectivités intercommunales en charge du développement économiques (qui détiennent la compétence et les fonds d'aides), la Région Nouvelle Aquitaine (ressource des intercommunalités et soutien aux entreprises) et le Club des Entrepreneurs du Médoc.
2. Constituer un comité financier de conseil et de soutien en développement et cautionnement de sociétés, voire de micro-crédit (CEM, (ressource des intercommunalités et soutien aux entreprises))
3. Mettre en place une forme de guichet unique territorial de l'aide financière et du soutien au développement.

5/07/2021

Avec le covid19 initiative de SOUTIEN GRACE à la mise en place de CONCERTATIONS avec les chambres consulaires CMA- CCIB, 3 Communauté des Communes (Médullienne, Atlantique et Cœur de Presqu'île) et Club des Entrepreneurs du Médoc

2022/2024

1. Œuvrer à une meilleure connaissance du tissu entrepreneurial pour la création d'une politique de soutien financier
2. Mettre en lumière les dispositifs de Soutien Région Nouvelle Aquitaine sous conditions
2. Organiser une session/plénière avec les référents territoriaux :
Communauté des Communes : Médullienne - Médoc Cœur de Presqu'île - Médoc Estuaire - Médoc Atlantique - RNA - ADAR - PNR - ADEME - ADI

Le Club des Entrepreneurs du Médoc représente l'ensemble des entreprises du Médoc, de toute taille et de toute filière, au près des chambres consulaires, des collectivités et des structures de développement économique.



Les entreprises du Médoc ont du Talent